

Tourneur industriel

Lecture de plans, dessin industriel, tournage, fraisage...

24 mois dont 16 en entreprise

Le métier

Ce métier permet d'être véritablement au contact du produit. On part du matériau de base sorti de la forge pour l'usiner et lui donner la forme de la pièce que l'on veut réaliser.

Il s'agit d'opérer sur une machine qui fait tourner la pièce ou l'outil pendant que l'outil qu'on a installé ou la pièce avance en contact l'un sur l'autre. L'usinage d'une pièce demande d'être capable de bien choisir l'outil approprié, de procéder aux bons réglages et d'entretenir sa machine. Sur les machines à commande numérique, les connaissances de base en informatique sont nécessaires.

Etre capable de réaliser des pièces ou des assemblages conformes à un plan, en tournage ou fraisage traditionnel, dans un délai imparti.



Public

- Jeunes de moins de 26 ans ayant un niveau 3°
- Salariés d'entreprise ou demandeur d'emploi longue durée avec expérience professionnelle dans le domaine concerné

Alternance

Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas et de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.

Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation. Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat.

Validation

Pour les salariés d'une entreprise relevant de la branche de la métallurgie ou du travail temporaire la formation est validée par un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM). La participation à la

formation et la validation des compétences peut également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Savoir faire

- Dessin industriel
- Mathématiques
- Technologie élémentaire et calculs professionnels
- Tournage ou Fraisage
- Technologie professionnelle et calculs d'atelier
- Lecture de plans

Le contrat de qualification

L'objectif du contrat de qualification est d'assurer à un jeune (16 à 26 ans) une qualification professionnelle. Le jeune, considéré comme un salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée, bénéficie d'un salaire minimum (30 à 75% du SMIC en fonction de son âge et de son ancienneté).